



L'Agence d'urbanisme Pays d'Aix - Durance recrute un(e) Architecte - urbaniste

L'AUPA est une association Loi 1901. Elle a majoritairement pour membres des collectivités locales et territoriales. Historiquement ancrée sur le Pays d'Aix en Provence - aujourd'hui intégré à la Métropole Aix Marseille Provence - l'AUPA connaît aujourd'hui un fort développement et compte parmi ses partenaires l'Etat et une vingtaine de communes, mais aussi le Pays d'Arles, les Communautés d'Agglomération de Manosque, de Digne et de Gap. Elle poursuit également un partenariat engagé depuis 4 ans entre la Région et les Agences d'urbanisme de Provence Alpes Côte d'Azur.

Outil d'aide à la décision œuvrant à la mise en cohérence des politiques publiques, conformément à l'art. L. 132-6 du code de l'urbanisme, l'AUPA est en charge de missions d'observation, d'études et réflexions préalables concernant l'aménagement et la planification, le développement et l'urbanisme durables.

Une équipe pluridisciplinaire de 24 personnes est en charge de la mise en œuvre du programme de travail partenarial, dont le volet métropolitain est décliné par les 2 agences d'urbanisme d'Aix en Provence et de Marseille, selon une « Feuille de route » validée par la Métropole.

L'AUPA appartient au réseau de la FNAU (Fédération nationale des agences d'urbanisme) regroupant une cinquantaine d'agences. Le Président de l'AUPA est Maryse JOISSAINS MASINI, Maire d'Aix en Provence et Président du Territoire du Pays d'Aix au sein de la Métropole Aix Marseille Provence.

MISSIONS

Les missions d'appui aux communes en matière de projet urbain correspondent à une demande croissante, soit du fait des transferts de certaines compétences vers la Métropole Aix Marseille Provence, soit en raison de l'élargissement du partenariat de l'agence en direction des territoires alpins, souvent dépourvus d'ingénierie.

Au sein de l'équipe « projets urbains et mobilités », le candidat aura pour missions :

- l'aide à la définition des besoins et attentes des communes, principalement en matière de projet urbain, d'aménagement d'espace public ou de conception architecturale (ex : extension d'un équipement public),
- la réalisation de scénarios d'aménagement pour aider à la décision et orienter les choix,
- la communication visuelle (et rédactionnelle) autour des projets.

PROFIL RECHERCHE

Les compétences et qualités recherchées :

- Un diplôme d'architecte (avec ou sans HMONP), avec si possible une formation complémentaire en urbanisme,
- Une pratique professionnelle de 2 à 3 ans serait souhaitable,
- Une bonne maîtrise des logiciels d'architecture, mais surtout d'**expression graphique** (suite Adobe) et de bureautique (Suite Office),
- Rigueur intellectuelle et méthodologique,
- Qualités rédactionnelles et d'expression orale,
- Capacités de synthèse et de travail à des échelles variées,
- Intérêt pour le travail en équipe pluridisciplinaire.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Contrat à temps plein et à durée déterminée (CDD **d'un an**)
- Rémunération à déterminer selon formation, nature et durée de l'expérience
- Echéance : poste à pourvoir au 13 mai 2019

Lettre de motivation et curriculum vitae détaillé à adresser avant le 23 avril 2019 à :

M. Serge LERDA, Directeur Général
Agence d'urbanisme Pays d'Aix – Durance
Le Mansard Bât. C
Avenue du 8 mai
13090 AIX EN PROVENCE

ou par courriel à s.levy@auppa.fr

Contact : Patricia Da Silva, 04 42 23 81 91